ROUBAIX

Nos primes

Nous informons nos lecteurs et dépositaires que notre stock de primes-couverts à 3 francs, « type l'Elégant », étant complètement épuisé, il nous sera impossible de donner satisfaction aux demandes de ce type.

Nous continuerons à leur expédier les quantités de primes-couverts à 3 fr. 50, « type Louis XV », qu'ils voudront bien nous demander.

Voir nos primes-couteaux.

Coopérative « La Paix »

73, 75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.

Marchandises de première qualité

Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six mois.

CONTRE LA RÉACTION

Il n'est maintenant plus mis en doute par personne *que les cléricaux et la fraction* d'anciens républicains timorés, aux destinées de laquelle présidaient l'ex-radical Achille Rousseau et l'ex-opportuniste Chatteleyn, ont fait une alliance étroite en vue d'opposer une barrière infranchissable aux socialistes de toutes nuances et aux républicains laïques et anticléricaux.

Le « bloc noir » s'est constitué solidement par peur et en prévision du « bloc rouge », et malgré le camouflet donné par M. Motte à l'Union Catholique, lors d'un récent enterrement civil, la catho a, toute honte bue, mis son intransigeance et ses révoltes au rempart pour combattre Marianne et ses défenseurs.

Allons-nous assister impassibles à cette coalition des forces réactionnaires ?

Laisserons-nous le drapeau jaune et blanc flotter à nouveau, dans dix mois, au fronton de notre Hôtel-de-Ville ?

Nous avons trop confiance dans la sagesse des travailleurs socialistes, des républicains roubaisiens, pour croire que, de gaîté de cœur, ils renonceront à la lutte, ou aux chances de succès qui leur sont offertes.

Que chaque parti réserve ses aspirations, son programme pour les batailles législatives, d'arrondissement ou de département, soit. Rien n'est plus juste, rien n'est plus logique, rien n'est plus admissible.

Mais sur le terrain municipal, il existe entre les socialistes de toutes nuances et les républicains, des points communs, un vaste champ d'entente où nous pouvons utilement grouper nos forces, dans l'intérêt de Roubaix et de la République.

Il serait criminel, à notre avis, et ce serait faire le jeu d'adversaires irréductibles, que de se cantonner dans les limites étroites d'un programme, de s'obstiner à ne comprendre et à n'admettre qu'une tactique, lorsque ce serait servir son parti que de le faire triompher à l'aide d'unions qui sont des moyens de combat et non des « compromissions », ou des dédoublements, ainsi que les définissait un coup-de-tête aveuglément.

Nos camarades, MM. D. E. — car nous ne voulons pas connaître d'ennemis chez des socialistes, — et nos amis du P. O. S. R., *ont trop le souci de l'avenir du socialisme et de la grandeur de la cause qu'ils défendent, pour hésiter un seul instant à se tendre une main fraternelle, à oublier leurs discordes momentanées, à faire bloc, — même avec les radicaux, — comme on le fit, comme on le fera encore à Lille, à Armentières, à Hem, à Wasquehal, à Lannoy, contre l'ennemi commun.*

Il faut que toutes les unités de combat soient groupées dans une pensée unique, dans un désir ardent de triompher aux prochaines luttes : il est plus que temps d'y songer et de s'organiser.

Ce n'est pas sans émotion que nous écrivons ces lignes, car nous avons l'espoir de trouver à nos adjurations, un écho dans les cœurs de ceux à qui elles s'adressent, en même temps qu'une crainte de voir un sectarisme étroit et néfaste repousser un appel sincère et désintéressé.

Si nous échouons dans la voie d'union que nous nous sommes tracée, nous enregistrerons cet échec avec un regret bien vif de n'avoir pas rencontré chez les auteurs de notre insuccès, une âme où l'amour de la République tient autant de place que l'ardeur des convictions.

Mais nous avons confiance en nos camarades ; nous savons que dans leurs cœurs, brûle le désir violent de la revanche, et nous gardons cette espérance que, grâce à leur sagesse, à leur discipline, à leur haute compréhension du devoir qui leur est imposé, il nous sera donné d'acclamer, en 1904, Roubaix enfin reconquise et pour toujours, au Socialisme et à la République !

G. LESUR.

—o—

Un attelage emballé

Jeudi après-midi, la voiture de M. Delcroix, brasseur, maire d'Hem, stationnait rue Inkermann, en face de la maison occupée par M. Bourbon, inspecteur primaire, lorsque arriva au grand galop l'équipage de M. Ribeaumont, dont les chevaux s'étaient emballés.

Le domestique de M. Delcroix réussit à sauter à terre et à se garer, mais sa voiture atteinte par les brancards de la voiture de M. Ribeaucourt, fut projetée dans la vitrine de M. Bourbon qui fut très endommagée. La voiture de M. Delcroix fut fort abîmée et le cheval a été sérieusement blessé. Aucun accident de personne n'est fort heureusement à déplorer.

—o—

Recensement des chevaux

La commission de classement des chevaux a commencé ses opérations hier après-midi, vers 2 heures, au boulevard Gambetta.

La commission est composée comme suit : MM. H. Ignaes, chef d'escadron de cavalerie territoriale, à La Madeleine, président ; Demarcy, vétérinaire de réserve, à Bapaume ; Desobry, membre civil, chef du bureau militaire de la mairie ; Bourké, brigadier au 19e chasseurs à cheval, à Lille, secrétaire.

M. Gilbert Sayet, adjoint au maire a assisté à une partie des opérations. 160 animaux environ ont été présentés dans cette séance qui a pris fin à 4 heures et demie précises.

—o—

Les GALERIES LILLOISES sont toujours la maison la mieux assortie et la moins chère pour les accessoires p. **Cycles**, les Appareils, Accessoires et Produits **Photographiques**. Demander *CATALOGUE* (*45, R. Nationale, Lille*).

—o—

DANS L'ENSEIGNEMENT

Hier après-midi, M. Gilles, inspecteur général de l'enseignement primaire, accompagné de M. Bonnaric, directeur départemental de l'enseignement et de M. Bourdon, inspecteur primaire, s'est rendu à l'Institut Turgot où il a *interrogé les élèves* et visité les locaux.

Il s'est montré très satisfait de sa visite et a vivement félicité M. Gernez de la bonne direction de son établissement.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

Chez Mme veuve Jules Martel, un tourneur en fer, Léonard Geldof, 58 ans, demeurant 2, *rue de la Providence*, a eu le genou droit contusionné. 12 jours de repos.

— Chez Gustave Tiberghien, un terrassier, Jules Desmoutier, 42 ans, rue Ste-Elisabeth, s'est blessé au bras par le bris d'une bouteille. 15 jours de repos.

— A la Compagnie des Tramways, un charretier, Arthur Duret, 30 ans, demeurant à Wattrelos, rue Wallon, s'est blessé à la main droite. 10 jours de repos.

— Chez Motte et Meillassoux frères, un teinturier, Julien Loridan, 23 ans, rue du Fontenoy, 128, *s'est brûlé au pied gauche* avec de l'eau bouillante. 15 jours de repos.

— A la Voirie Municipale, un chargeur, Jules Lecouffe, 54 ans, rue de Tournai, cour Lansais, à Roubaix, a été blessé à l'orteil droit. 10 jours de repos.

Informations et Communications diverses

LA VISITE DES CAVES. — Dans la nuit de jeudi à vendredi des malfaiteurs ont pénétré par le soupirail de la cave de l'estaminet tenu par Juliette Nyckees, quai de Wattrelos et ont enlevé deux tuyaux de pompes à bière.

LES « POUPOULES » DE LA RUE. — Procès-verbal a été dressé contre Alix Bourguignon, 19 ans, fille soumise, Blanche *Dufresne*, 19 ans, même profession, pour racolage sur la voie publique.

OUVRONS L'ŒIL ! — Des fausses pièces de cinq francs, faites d'un alliage d'étain et d'antimoine, effigie de Napoléon III et frappées au millésime de 1868, ont été reçues récemment dans diverses banques, notamment à la Banque de France. La police avisée par la banque a ouvert une enquête.

TRIBUNE PUBLIQUE

A propos de notre article « M. le Préfet veut rire », nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

« Ce que vous dites dans votre numéro en date du 5 juin, relativement aux flatteries de M. le Préfet du Nord est très judicieux, mais, quand vous reprochez à M. Motte, en les signalant, son opposition au gouvernement et sa révolte contre les décisions du Parlement : vous devriez déclarer en outre que notre député-maire, ne pouvait et ne peut agir autrement, « étant doublement prisonnier des capitalistes cléricaux qui lui prêtent, pour ses nombreuses industries, un gros chiffre de millions et lui apportent dans les élections, le plus fort appoint des voix ». Il leur doit donc de cléricaliser l'hôpital et de servir leurs rancunes, en étant quand même, hostile au gouvernement actuel.

Recevez, Monsieur le rédacteur, mes sincères salutations.

Un radical socialiste de la Grande-Rue.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 5 juin 1903

Naissances. — *Jeanne Brys, rue de Flandre*, 45. — Victor Kerckaert, rue Vallon, cour Chevalier, 2. — Urbain Delespaul, rue Ma Campagne, 59. — Marie Verriez, r. Franklin, 150. — Albert Verbrugge, rue de Tourcoing, 56. — Lucienne Michel, rue Bernard, cour Verkinder, 10. — Gilberte Bossut, boulevard de Paris, 108. — Charles Bayart, rue du Tilleul, impasse de Lannoy, 41. — Yvonne Voreux, rue du Chemin de Fer, 37. — Claire Mercier, *rue Marengo, cour Roogier, 15 et Suzanne Mercier*, même adresse. — Angèle Dewinde, rue Blanchemaille.

Décès. — Antoine Deleu, 66 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Jules Leconte, 4 mois, place du Trichon, cour Lefebvre, 4. — Ives Vanschoorisse, 43 ans, *marchand de comestibles, rue Pierre-Motte*, 11. — Arthur Vanderbeke, 41 ans, cabaretier, rue Basse-Masure, 48. — Marcel Vandenauwera, 8 mois, rue Bayart, 30. — Fernand Gilleron, 1 mois, rue Blanchemaille. — Léonie Vanhecke, 16 ans, lileuse, rue Rollin prolongée, maisons Wrelop, 2.

TOURCOING

La grève des Tisserands et Tapisseurs

Fin de la grève. — Victoire ouvrière.

Le conflit qui éclata le 2 avril dernier à l'usine Lorthiois frères, rue du Petit-Village, à la suite du renvoi brutal et injustifié de deux tisserands connus comme étant de fervents militants du syndicat, s'est enfin terminé, comme il devait l'être, par une victoire ouvrière.

Le magnifique élan de solidarité donné par les tapisseurs de la même usine, et en général par tous les syndiqués, ne pouvait pas demeurer vain. Cette lutte de neuf semaines s'est achevée par le triomphe du prolétariat et l'effondrement complet du patronat.

Oui, nous pouvons le dire aujourd'hui, pour abattre la résistance ouvrière, le syndicat patronal n'avait pas craint de répandre le bruit de la fermeture prochaine et définitive de toutes les fabriques de tapis de Tourcoing.

Toutes ces menaces ont échoué devant la volonté tenace des tisserands d'obtenir leur dû.

MM. Lorthiois sont revenus de leur superbe. Ils ont compris qu'ils devraient tôt ou tard capituler. Ils l'ont fait hier ; tant mieux.

L'ENTREVUE

Ainsi que nous l'avons annoncé, une entrevue a eu lieu hier matin à l'Hôtel de Ville, en présence de l'administration municipale, entre les patrons et six délégués grévistes.

L'entrevue, commencée à 10 heures et demie, a duré près de deux heures.

Voici quels sont les engagements pris par MM. Lorthiois :

Revendication numéro 1. — Les deux ouvriers congédiés — motifs involontaires du conflit — sont réembauchés.

Revendications 2, 3 et 4. — Il sera appliqué dorénavant un tour de chaîne dans les conditions suivantes :

« Tout ouvrier tisserand, arrivant à fin de chaîne et ne recevant pas de suite une nouvelle chaîne à travailler, pourra demander au directeur M. Bœnders, un numéro d'ordre établi par ouvrier de même catégorie : la remise de ce numéro oblige MM. Lorthiois à donner à nouveau de l'ouvrage à l'ouvrier, mais sans délai fixe, et seulement dans le temps où cela leur sera possible.

» Du fait que l'ouvrier accepte le numéro, il s'interdit d'assigner MM. Lorthiois devant les Prud'hommes pour réclamer une indemnité de chômage.

» Rien n'est changé au règlement d'intérieur d'atelier par la mesure ci-dessus. L'ouvrier et le patron continueront à être libres sans prévenance, même, à fin de chaîne quand le numéro d'ordre n'aura pas été remis.

» Cependant l'ouvrier pourra demander son livret tout en ayant son numéro d'ordre. »

5e revendication. — Il n'y aura pas de victimes de grève.

Ce communiqué sera affiché dans chaque salle du tissage.

A l'issue de la réunion, les délégués ont été rendre compte de leurs démarches au siège du syndicat, où les grévistes se sont assemblés deux heures.

Les tisserands, ayant obtenu tout ce qu'ils désiraient, ont décidé de reprendre le travail mardi matin, à 9 heures.

—o—

Voleurs surpris et arrêtés

Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs ont été surpris alors qu'ils s'apprêtaient à opérer au Blanc-Seau. Tous deux ont été arrêtés. Voici dans quelles circonstances :

Jeudi soir, vers 11 heures et demie, M. Wauters, marchand épicier, rue de Mouvaux, 36, *se trouvait au rez-de-chaussée* de son habitation, quand il entendit soudain qu'on essayait de crocheter la porte du magasin.

M. Wauters monte au 1er étage, regarde *par la fenêtre et aperçut deux individus* qui s'occupaient à fracturer la serrure.

M. Wauters cria : aux voleurs ! Aussitôt, les malandrins décampèrent par la rue de Mouvaux. Malheureusement pour eux, ce *moment arrivaient les préposés d'octroi* Emile Morelle et Augustin Petit, qui, entendant les cris, se mirent résolument à la poursuite des fuyards.

Après une chasse acharnée, ils parvinrent *à rejoindre l'un d'eux*, un sieur Jules Brock, 20 ans, journalier, demeurant à Roubaix, rue du Chemin-de-Fer, à l'estaminet de la « Clef d'Or ».

Brouck fut amené à la permanence par les préposés d'octroi. La police se mit à la recherche de son complice qu'elle ne tarda pas à découvrir. C'est un sieur Alphonse Verdonck, 19 ans, domestique qui demeurait à la même adresse que Brouck.

Verdonck a été arrêté hier matin à son logement.

Les deux malfaiteurs ont été interrogés par M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement. Ils seront transférés à Lille samedi, à une heure.

—o—

CHEVAL EMPORTE

Hier matin, vers dix heures et demie, le cheval attelé à une voiture chargée de glace, appartenant à la société « La Glacière de Roubaix-Tourcoing », s'est emporté rue du *Brun-Pain*.

Il a culbuté la voiture de Mme Vve Droit, marchande de légumes à Neuville, hameau du Petit-Menin, dont il a renversé et jeté par-même sur le sol toutes les marchandises.

L'animal a été maîtrisé sans avoir causé d'accident de personne, par l'agent Dumortier.

Les ressorts et un marche-pied de la voiture de Mme Dutoit ont été brisés.

Informations et Communications diverses

POUR UN SOLDAT. — Dimanche 7 juin, à partir de trois heures du soir, une superbe bibliothèque, de 40 volumes sera jouée aux *dés chez le citoyen* Gustave Duflot, carretier, rue du Bus, 30.

La recette est destinée à un de nos camarades au régiment.

ANCIENS CUIRASSIERS. — Les anciens cuirassiers de Tourcoing et de ses cantons sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu *dimanche matin, à 11 heures, chez* M. Romain Delaforterie, Grande-Place, 33, café du Bar Lorrain ».

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 5 juin

Naissances. — Martin Mathilde, rue du Blanc-Seau, 244. — Spagnaerts Suzanne, rue des Pierres, 421. — Castelain Georges, rue de la Lire, 299.

Mariages et décès. — Néant.

Autour de Roubaix-Tourcoing

—o—

WASQUEHAL

ELECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE

du 7 Juin 1903

Candidats de l'Union Républicaine-Parti Ouvrier

Gustave DUBLED, magasinier.
LESUR-DUSSARD, chauffeur.
J.-B. BERNAEGE, épicier.
Florimond CHANTRAINE, journalier.
Florentin SURMON, journalier.
Jules BARBIEUX, marchand de charbon.

AUX CONTRIBUABLES !

Electeurs,

Nos adversaires répètent partout que l'administration municipal actuelle, a gaspillé l'argent des contribuables.

Voici notre réponse :

M. Delesalle, au 1er mai 1901, laissait dans la caisse municipale	22.357
Sur lesquels il restait à payer	14.564,4
M. Delesalle laissait donc dans la caisse, une somme disponible de	7.80[illegible]3
L'Administration municipale actuelle, au 1er mai 1903, laisse dans la caisse municipale	37.372,[illegible]
Sur lesquels il reste à payer	23.28[illegible]
L'Administration municipale actuelle laisse donc dans la caisse une somme entièrement disponible de	15.083,8

Soit exactement, une économie de 7.282 fr. 71, réalisée — malgré toutes les améliorations, malgré toutes les réformes accomplies — sur deux années.

Contribuables,

Vous pouvez, si vous doutez de l'exactitude de ces chiffres cités ci-dessus, venir vous mêmes les contrôler au SECRETARIAT DE LA MAIRIE, TOUS LES JOURS, DE 8 HEURES A MIDI ET DE 2 A 6 HEURES.

Vous pouvez aussi vous assurer des économies réalisées en vous adressant A M. LE PERCEPTEUR, 79, RUE DU CUROIR, A ROUBAIX, VENDREDI ET SAMEDI, DE NEUF HEURES A MIDI ET DE DEUX A QUATRE HEURES. Il vous donnera TOUS LES RENSEIGNEMENTS QUE VOUS POURRIEZ DESIRER.

Ceci est notre réponse à toutes les calomnies !

Vive l'Union Républicaine-Parti Ouvrier.

GRANDE REUNION. — Aujourd'hui samedi, à huit heures du soir, à l'estaminet du « Progrès », grande réunion organisée sous les auspices de l'Union Républicaine Parti Ouvrier, sous la présidence de M. Delcroix, maire d'Hem.

Tous les républicains se feront un devoir d'y assister.

BRIS DE CLOTURE. — Lundi soir, vers dix heures, Louis Hameau, âgé de 74 ans, demeurant au Triez, entendit frapper à sa porte ; il alla ouvrir, mais sa porte était déjà ouverte ; la serrure avait été forcée et un des volets était arraché. Voyant un individu un peu plus loin, Hameau s'avança vers lui. Avant de lui avoir adressé la parole, il reçut en coup de poing en pleine figure d'un nommé Désiré Carrette, 20 ans.

Un nommé Duhamel, demeurant au Blanc-Seau, qui avait vu donner le coup de poing, reprocha sa conduite à Carrette. Mal lui en prit, car Carrette tourna sa colère contre lui et lui administra une volée de coups de poing.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Avant-hier à trois heures a eu lieu sur la place de Wasquehal le recensement des chevaux. *Etaient présents :* M. le commandant Ignace et M. le lieutenant Demarsy. Sur 128 chevaux présentés, 55 ont été classés.

ETAT CIVIL du 4 juin. — *Décès.* — Marie Descarpentries, 5 mois, rue du Capreau.

MOUVAUX

LA GREVE DE L'USINE BLONDET

Le « Journal de Roubaix », qui se fait une spécialité de ce genre d'information, dénonçait hier matin, une prétendue entrave à la liberté du travail dont aurait été victime un M. Escande, qui travaille à l'usine Blondet aux lieu et place des ouvriers en grève.

Les grévistes de cette usine nous prient de démentir une fois de plus, les allégations mensongères du « Bien-Informé ».

Il n'a été fait aucune violence à ce M. Escande. A sa descente du car électrique, ce dernier a été pris d'une sainte frousse en voyant des grévistes en faction à la porte de la fabrique. Sa peur a été telle qu'en voulant appeler le directeur, il a enfoncé sa main à travers les vitres du bureau.

Voilà simplement ce qui s'est passé jeudi matin.

Plutôt que de chercher à tromper aussi *grossièrement le public, le « Bien-Informé »* ferait bien mieux de s'occuper à tempérer le zèle de M. Rebert, qui, le 3 juin, s'érigeant en policier, s'est permis de conduire au poste deux inoffensifs grévistes.

De quel droit, Monsieur le Directeur ?

ANSTAING

ADJUDICATION. — L'adjudication des droits de chasse sur les biens communaux aura lieu le lundi 8 juin, à deux heures.

FETE COMMUNALE. — C'est les 7 et 8 juin qu'aura lieu la fête communale. Un grand nombre de marchands forains ont déjà retenu leur place. De plus, en dehors des attractions foraines, il y aura un tir aux lapins, à la Barrière, chez le cloyer Leroy, rue de la Gare ; *jeu de boules pour* des jambons à la Cochelle, estaminet Deplancq, rue de Tournai ; et le soir, à huit heures, grand bal dans les salons de la Cloche.

Nul doute, avec de telles attractions, qu'un grand nombre d'étrangers se rendront à Anstaing durant ces festivités, si le beau temps veut se mettre de la partie.

ETAT CIVIL du 1er juin. — *Mariages.* — Oscar Petit, tisserand à Neuville-en-Ferrain, et Marguerite Pontard, tisserande à Anstaing. — Clovis Leclercq, chaudronnier en cuivre, et Marie Dufay, épeuleuse à Anstaing.

LE NORD

LILLE

—o—

LA FIN DE LA GREVE DE LA FILATURE LECLERCQ

Une entrevue a eu lieu hier soir, à la filature Leclercq entre une délégation de grévistes et le patron.

Le patron a dit à ses ouvrières qu'il n'était pas question de renvois ni de changement dans le travail de l'usine. En conséquence, les ouvrières qui ne présentaient que ces revendications, ont voté la reprise du travail.

—o—

LE SAUT DE L'ABIME

Le *Petit Parisien* annonce que notre compatriote bien connue, Mlle Hélène Dutrieu, la célèbre cycliste du Nord qui remporta dans les courses de dames de nombreux prix, qui fut entraînée par le fameux Choppy Warburton et qui dernièrement paraissait sur la scène *de Déjazet*, va étonner le public par un exercice absolument extraordinaire qui s'appellera le « Saut de l'abîme » ou le « Saut infernal ».

Son truc est le suivant : elle dévalera sur une piste aussi inclinée que celle servant de départ au « looping the loop », et, grâce à un léger relèvement, elle franchira un vide de 12 mètres, pour retomber sur un plancher à ressort. Ce bond se fera par-dessus le public.

On peut juger de l'effet produit par un semblable exercice et du sentiment de frayeur qu'il occasionnera ; mais, paraît-il, il n'existe aucun danger à exécuter une pareille prouesse, il faut tout simplement de l'audace. Ce n'est pas là le moindre défaut de Mlle Dutrieu.

—o—

Blessure grave

Hier matin, vers sept heures et demie, François Thieffry, âgé de 66 ans, demeurant cour d'Antin, travaillait rue Jean-sans-Peur. Il réparait une plate-forme au numéro 70, au pied d'une cheminée.

Tout à coup, une brique, qui s'était détachée de la cheminée, vint tomber sur le malheureux et le blessa profondément à la tête. Les docteurs Declercq et Quint, appelés en toute hâte, lui prodiguèrent des soins empressés.

Thieffry a été ensuite conduit à l'hôpital.

—o—

Mouvement de la Population

Durant la 22e semaine de 1903, du 24 au 30 mai, il a été constaté aux registres de l'état-civil 90 naissances, dont 46 du sexe masculin et 53 du sexe féminin ; 107 décès dont 54 du sexe masculin et 53 du sexe féminin ; 11 mort-nés, 6 du sexe masculin et 5 du sexe féminin ; 59 mariages.

Parmi les causes de décès, on constate 17 cas de bronchite et pneumonie, 15 cas de phtisie pulmonaire, 12 cas de diarrhée et entérite, 10 de maladie de cœur, 8 de rougeole, 5 d'apoplexie cérébrale.

A l'Office sanitaire, ont été déclarés 2 cas de fièvre typhoïde, 1 de variole, 1 de scarlatine, 1 de diphtérie, 10 de rougeole et 2 de coqueluche.

—o—

Chez nos pompiers

Le commandant Druez, chef du bataillon des sapeurs-pompiers, a reçu la lettre suivante, adressée au maire de Lille :

Monsieur, honoré collègue,

M. Pasquesoone, capitaine commandant la compagnie de sapeurs-pompiers de Quesnoy-sur-Deûle, *me signale le dévouement des officiers*, sous-officiers, sapeurs-pompiers de la ville de Lille, qui ont bien voulu, sur ma demande, prêter leur concours pour combattre avec une pompe à vapeur, l'incendie de la fabrique *d'huile de MM. Fretin, Ghesten, Vandermersch.*

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien leur adresser nos remerciements pour le dévouement dont ils ont fait preuve en cette circonstance, *en combattant* un incendie qui, sans leur secours, aurait pris les proportions d'un véritable désastre.

Veuillez agréer, Monsieur, honoré collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire de Quesnoy-sur-Deûle,
(Signé) : BODE.

—o—

AU PATRONAGE LAIQUE DE FIVES

Nous avons dit hier que la section de gymnastique du Patronage laïque de Fives avait été reçue par la municipalité, qui avait tenu à la féliciter de ses succès.

Après avoir été reçue à l'Hôtel de Ville par la municipalité, la section de gymnastique du Patronage laïque de Fives a eu une réception enthousiaste au siège du patronage brillamment illuminé en leur honneur.

Le comité les attendait dans la salle des fêtes où un punch d'honneur avait été préparé à leur intention.

Le sympathique président du patronage, le citoyen Stéphane Bécour, dans une brillante allocution, remercie les membres de la section le gymnastique qui ont remporté 2e prix d'excellence et deux premiers prix au concours de *Charleville. Il remercie les membres directeurs* du comité de leur dévouement et de leurs encouragements incessants. C'est grâce à ces précieux concours que le Patronage a acquis si rapidement un tel développement.

Ce discours, interrompu fréquemment par de nombreux applaudissements est à peine terminé que les délégués des diverses sociétés viennent successivement apporter leurs témoignages de sympathie.

Le citoyen Crépin, conseiller municipal au nom du comité des fêtes de Fives-St-Maurice, la section de gymnastique des Sapeurs-Pompiers, le Club dramatique du patronage, le Patronage laïque fondé par les associations d'anciens élèves de St-Sauveur, les Trompettes « Les Travailleurs », offrent au président de superbes palmes et bouquets.

Le président remercie en exprimant l'émotion qu'il ressent en présence de toutes ces démonstrations d'amitié.

La section musicale joue la « Marseillaise ».

Le vice-président du Comité central, M. B. Wellhoff, receveur municipal, félicite dans un éloquent discours les jeunes gymnastes qui pour leur coup d'essai ont voulu un coup de maître. Il se réjouit de l'esprit de fraternité qui règne non seulement entre les divers patronages, mais encore entre les différentes sections du patronage de Bouvines. Il remercie tout particulièrement la municipalité de la bienveillance qu'elle a témoignée aux patronages laïques. C'est surtout à ce précieux concours, dit-il, que nous devons notre succès.

Il félicite très vivement le moniteur, Leleu, à qui revient une grande part de succès.

Il termine en remerciant tous ceux qui ont apporté leur dévouement au développement du patronage, le sympathique président Bécour, le vice-président Magnin, le président de la section de gymnastique Longret, les commissaires et le dévoué trésorier Falsenberg dont l'éloge n'est plus à faire. Il souhaite aux différentes sections du P. L. de suivre ces glorieuses traces.

La société les Trompettes « Les Travailleurs » a donné un concert dans la cour, puis un bal a terminé la soirée.

Informations et Communications diverses

MATINEE ENFANTINE. — L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Montesquieu, donnera dimanche 7 courant, à quatre heures, dans les jardins de l'Alcazar, une matinée enfantine avec jeux divers : jeux de quilles, carrousel vélocipédique ; attractions.

A l'issue de la fête, BAL de nuit.

Entrée : 0.50 centimes.

L'UNION NAUTIQUE. — L'U. N. L. a engagé aux régates qui auront lieu dimanche prochain à Valenciennes : 1 deux débutants, 1 deux juniors, 1 périssoire, 1 deux seniors et 2 skiffs juniors. Nous leur souhaitons bon succès.

A « LA CONCORDE ». — La société de *gymnastique « La Concorde » qui prend part* dimanche et lundi prochain, au grand concours international de Jemappes, en division d'excellence, a donné sa dernière répétition générale hier vendredi, à huit heures et *demie du soir.*

POUR AVOIR L'HEURE. — Un voleur inconnu, profitant d'une courte absence de Mlle Elise Dubois, 5, place Vanhœnacker, s'est introduit dans sa chambre et a enlevé une montre en argent. Une enquête est ouverte.

INTERRUPTION DE CIRCULATION. — La circulation des voitures ordinaires sera interrompue du 9 au 12 juin inclus, sur le pont tournant de Vauban, à Lille, pour l'exécution de travaux.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

NECROLOGIE. — M. Pinon, professeur de huitième au Collège d'Armentières, a succombé à une affection cardiaque dans la journée de vendredi 5 juin.

Nous présentons à sa famille en deuil nos condoléances les plus sincères.

LE CERCLE RADICAL (En Avant) se réunira le *dimanche 7 juin, à 6 heures, à son siège*, rue Notre-Dame.

Ordre du jour : 1. Organisation d'une grande conférence. — 2. Présentation de nouveaux membres. — 3. Questions diverses.

Présence indispensable.

ETAT-CIVIL du 5 juin. — *Naissances.* — Désiré Journée, rue des Murets, maisons Dufour, 13. — Paul Delet, rue du Faubourg de Lille, 131.

Décès. — Charles Durlez, 40 ans, chemin Vert, 3.

HOUPLINES

HONNEUR AUX VAINQUEURS ! — Mardi, notre bonne ville d'Houplines était en fête.

Dès le matin, nombre de nos concitoyens avaient arboré le drapeau tricolore. Aux sièges des sociétés de gymnastique « La Jeunesse Houplinoise » et les « Compatriotes d'Houplines », de fausses portes garnies de feuillages et ornées de trophées de drapeaux tricolores abritant sous leurs plis ces trois mots « Honneur aux vainqueurs » sont élevés.

En ville, il n'est bruit que des magnifiques succès remportés par ces deux sociétés au concours international de gymnastique qui a eu lieu dimanche à Armentières.

Aussi la population se prépare-t-elle à recevoir dignement les vainqueurs.

A sept heures et demie du soir, ceux-ci font leur entrée dans la ville. Les sociétés musicales « Le Réveil musical » et la « Musique d'Houplines » ainsi qu'une délégation de « La Cécilienne » société chorale, conduite par son vice-président, M. Lutun, vont à leur rencontre, rue Chanzy.

La société l'« Armentiéroise », qui, comme « La Jeunesse Houplinoise » a pour chef le sympathique M. Lottin, a tenu à accompagner celle-ci jusqu'à la Mairie d'Houplines.

De magnifiques palmes sont offertes ainsi que de nombreux jolis bouquets aux gymnastes vainqueurs, par l'« Armentiéroise », l'« Union chorale d'Houplines », la « Cécilienne », le « Réveil musical », la « Musique d'Houplines » et de nombreux amis et parents.

La foule est si compacte dans la rue Chanzy qu'il est presque impossible d'y circuler. Les fenêtres des maisons où partout flotte le drapeau tricolore sont *noires de monde.*

Grâce au dévouement du brigadier-garde Delannoy et du citoyen Debailleul, conseiller municipal, le cortège, enfin organisé, se met en marche, aux sons d'entraînante pas redoublée exécutés alternativement par le « Réveil musical », et la « Musique *d'Houplines* ».

Des salves d'artillerie sont tirées sur son passage Des applaudissements, des ovations se font entendre. L'enthousiasme est à son comble.

Enfin l'on arrive à la mairie. La place est noire de monde. Le garde Dumez assure le service d'ordre.

Les sociétés font leur entrée dans la salle des Fêtes où le citoyen Sohier, maire, entouré de son conseil municipal, leur souhaite la bienvenue.

En quelques paroles bien senties, notre ami Sohier exprime aux gymnastes la satisfaction que le conseil a éprouvée en apprenant les succès magnifiques qu'ils ont remportés, à Armentières, au concours organisé par cette ville à l'occasion de la IXe fête fédérale des sociétés de gymnastique, d'armes et de tir de l'arrondissement de Lille.

Au nom du conseil municipal dont il est le représentant autorisé, il adresse toutes ses félicitations aux vainqueurs. Il remercie la population houplinoise qui a fait tout ce qu'elle pouvait faire pour organiser une réception aussi grandiose.

Il adresse tout particulièrement ses félicitations au chef de la « Jeunesse Houplinoise », grâce au dévouement duquel cette société a obtenu d'aussi brillants succès. Là ne s'arrêtera pas la marche de la « Jeunesse Houplinoise » sur qui on a le droit d'escompter pour l'avenir encore de nombreux lauriers.

Le maire exprime ensuite aux « Compatriotes d'Houplines » les regrets que lui cause l'absence de leur chef et de leur directeur. Il reporte tout l'honneur de leurs succès aux moniteurs qui n'ont pas craint d'assumer une tâche aussi ardue pour maintenir haut et ferme le drapeau de cette jeune et vaillante phalange.

Il termine en disant : « A vous tous, merci. Le Conseil municipal qui se compose de tous ouvriers sait apprécier les efforts que vous avez dû tous faire pour arriver à un résultat aussi splendide. C'est par d'énormes sacrifices et en prenant sur un repos bien gagné que vous êtes parvenus à maintenir la renommée de la ville d'Houplines ». Puis il lève son verre à la prospérité des sociétés houplinoises de gymnastique.

Après quelques paroles de remerciement du président M. Dubar, le citoyen Sohier adresse ses félicitations aux camarades qui ont obtenu des prix individuels. Faisant allusion à la société « La Frontière » qui vient d'être dissoute il exprime l'espoir que les deux sociétés qui restent marcheront toujours la main dans la main n'ayant en vue qu'un seul intérêt, celui du pays.

Il renouvelle aux gymnastes toute la sympathie du Conseil municipal et les assure qu'ils pourront en toutes circonstances compter aussi bien sur son appui moral que pécunier. »

Des applaudissements soulignent les dernières paroles du maire, et des *cris de : « Vive Sohier ! Vive M. le maire ! »* retentissent dans la salle.

On trinque une dernière fois et la réception prend fin.

Au dehors, la foule massée aux abords de l'Hôtel-de-Ville fait une ovation chaleureuse aux gymnastes qui se rendent alors, musique en tête, à leur siège respectif.

Pendant toute la soirée, la ville a présenté une animation inaccoutumée.

Les Houplinois garderont longtemps les souvenirs de cette fête sans précédent dans leur cité.

G.G.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 5 juin

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

La fugue d'un brigadier de police. — L'affaire Asseman. — Condamnation.

Déjà le bruit fait autour de ce scandale était apaisé, lorsque l'on apprit successivement à Lille, que la famille de l'infidèle brigadier de police Asseman avait remboursé les 2.800 fr. manquant *dans la caisse de la société de vingt* dont il était trésorier, puis qu'il s'était librement constitué prisonnier.

Les détails de cette malheureuse affaire sont présents à toutes les mémoires : très intelligent, travailleur, l'agent de police Ovide Asseman n'avait pas tardé à accaparer la confiance de ses chefs et l'estime de ses collègues. Son avancement fut rapide, et lorsqu'il fut question d'un trésorier pour la société d'épargne *formée* entre tous les agents de notre police, Asseman fut désigné.

On se rappelle également l'émotion compréhensible des agents lorsque, le 1er avril, au moment tant espéré du « partage » des obligations, la caisse fut trouvée vide, et que l'on constata que le brigadier était disparu.

Ovide Asseman, après être allé errer en Belgique, dévoré par le remords et la honte, revint se mettre à la disposition de la justice.

Devant la 3e chambre, vendredi, il a dit son repentir, en implorant son pardon.

Le scandale avait été tel que, malgré que les trente-deux agents eussent été désintéressés, il apparaissait qu'une impitoyable répression était inévitable. Me de Lauwereyns de Roosendaele, en une émouvante plaidoirie, a tenté et réussi à fléchir l'indulgence des juges. Asseman a eu le tort de disposer petit à petit de l'argent qui ne lui appartenait pas et qu'il espérait pouvoir rembourser en temps utile. Tout son passé plaide en sa faveur, et, d'autre part, la punition de son acte résidera principalement dans la perte de sa situation, dans le déshonneur qui s'attachera pour longtemps à son nom. Le cas est grave, c'est vrai, mais il n'acquiert cette gravité que par le caractère particulier des fonctions du prévenu....

Après une courte délibération, le tribunal condamne Ovide Asseman en 1 an de prison et 25 fr. d'amende avec sursis.

ECHO DES GREVES DE TOURC